

Fiche : Les réseaux de villes autour de la thématique culture

A Etat des lieux :

- Enjeux et problématiques

Les réseaux de villes ou de collectivités en France et en Europe se multiplient. L'action publique et ses caractéristiques réunissent les différentes institutions publiques qui réfléchissent et partagent leurs expériences au sein de ces réseaux.

Deux catégories de réseaux peuvent être distinguées :

+ ceux regroupant les collectivités de même type (cf. Association des Communes Urbaines de France, Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe),

+ ceux fonctionnant par thématique (cf. Cités-Unies France : Le réseau européen de collectivités locales engagées au Proche-Orient).

- Acteurs concernés

Sur le plan national, il existe :

* la *FNCC*, Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture. Créée en 1960 à l'initiative d'un groupe de Maires de toutes tendances, elle rassemble aujourd'hui plus de quatre cent cinquante communes, regroupements de communes, conseils généraux et conseils régionaux de France. <http://www.fncc.fr/>

* le *CCTDC*, Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel, qui met autour de la table des représentants de l'État et des collectivités locales afin d'envisager ensemble les orientations des politiques culturelles.

* *l'Association nationale Culture et Départements*. Fondée en 1991, l'association regroupe les responsables culturels départementaux (directeurs de la culture et directeurs d'offices culturels départementaux), et les met en réseau par le biais d'outils.

* *l'ADF*, Assemblée des Départements de France, regroupe les présidents des Conseils généraux pour représenter l'ensemble des départements auprès des pouvoirs publics et européens et établit une concertation étroite et permanente entre tous les conseils généraux sur la mise en œuvre des compétences transférées aux départements par les lois de décentralisation et sur toutes les questions intéressant l'administration départementale. Elle a une Commission Culture et Tourisme <http://www.departement.org/>

* *L'AMF*, Association des Maires de France, regroupe près de 34 000 maires de communes. C'est un lieu d'échange, de rencontre et de réflexion dont l'objectif est de proposer des évolutions d'ordre réglementaire et législatif <http://www.amf.asso.fr>. Un groupe de travail sur la culture existe.

* *Culture Commune* : Association intercommunale de développement artistique et culturel regroupant 34 communes du Bassin Minier du Pas-de-Calais. Elle met en œuvre des actions artistiques avec une orientation pluridisciplinaire et des projets culturels intercommunaux en collaboration avec les villes adhérentes. <http://www.culture-commune.asso.fr>

* *Culture et Départements*, Association regroupant les responsables culturels départementaux (directeurs de la culture et directeurs d'offices culturels départementaux)

pour réfléchir ensemble sur les politiques culturelles territoriales. Elle organise des colloques, des journées d'étude et publie en ligne un annuaire des services culturels départementaux. Enfin, elle prend des positions sur des grandes questions ayant trait aux politiques culturelles. <http://www.culturedepartements.org>

* *FMVM*, Fédération des Maires des Villes Moyennes, regroupe les maires de villes moyennes centres. C'est un lieu d'échange, de réflexion et de concertation. Elle organise des débats, des réunions de travail, des colloques, etc. et joue un rôle de conseil auprès des villes moyennes centres et de leurs agglomération. Elle est également force de propositions auprès des pouvoirs publics. <http://www.villesmoyennes.asso.fr/> . Il existe un groupe de travail Culture-Loisirs-Sports.

* *L'Institut des Villes*, est un Groupement d'intérêt public réunissant différents ministères, la Caisse des dépôts et consignations, l'Union nationale des HLM et des associations d'élus locaux. Ses missions sont de capitaliser, valoriser et diffuser les travaux de recherche, les savoirs et savoir-faire sur les politiques urbaines en mettant en communication l'ensemble des acteurs par l'organisation d'échanges, de rencontres et de débats. Il participe également aux travaux menés dans les enceintes européennes et internationales. <http://www.institut-des-villes.com>. Un groupe de travail "Nouveaux territoires de l'art" accompagne des projets, offre un appui aux collectivités locales et aux services déconcentrés.

* *APVF* (Association des Petites Villes de France)

Sur le plan européen, il existe deux principaux réseaux d'acteurs publics réunis autour de la culture.

* Le premier, le réseau *Eurocités*, regroupe les principales villes d'Europe. Il a été fondé en 1986 et regroupe aujourd'hui 130 grandes villes de 30 pays d'Europe. Ce réseau permet à ses membres de bénéficier d'une plate-forme d'échanges d'idées, d'expériences, à travers des groupes de travail, des forums et des projets, sur de nombreux sujets. Ce réseau permet également à ses membres de faire entendre leur voix auprès des institutions européennes. Une centaine de villes (dont Strasbourg) font partie du Forum Culture d'Eurocités mais une quarantaine d'entre elles sont principalement actives.

* Le deuxième, *Les Rencontres*, est l'association des villes et régions de la grande Europe pour la culture. Créée pour et par des élus en charge de la culture et de l'éducation dans les collectivités territoriales de l'Union Européenne et au-delà, elle constitue une plate-forme de coopération, de débats et d'actions dans le domaine de la politique culturelle des départements, régions, provinces, etc. L'objectif du réseau est de participer à la construction de l'Europe à partir de l'échelon local et de consolider la citoyenneté européenne. Le réseau regroupe plus de 160 collectivités territoriales de la Grande Europe (20 pays).

Il existe également :

- *l'Assemblée des Régions d'Europe* (ARE), créée en 1985, le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe. Forte de plus de 270 régions issues de 33 pays et 16 organisations interrégionales, la mission de l'ARE est de promouvoir le principe de

subsidiarité et la démocratie régionale, accroître l'influence politique des régions auprès des Institutions européennes, soutenir les régions dans le processus de l'élargissement de l'Europe et de la mondialisation, encourager la coopération interrégionale dans toute l'Europe et au-delà. Elle comporte une Commission Culture, Education & Formation, Jeunesse, Médias & Technologie de l'Information, Coopération interrégionale et internationale.

- *Le Conseil des Communes et des régions d'Europe (CCRE)*. Fondé à Genève en 1951 et rattaché au Conseil de l'Europe, il est constitué des associations nationales de collectivités de 37 pays européens. La ville de Strasbourg en est membre via l'Association Française du CCRE. Ce réseau vise à promouvoir la démocratie, la citoyenneté et l'autonomie locale en facilitant les échanges d'expériences et développant une activité de sensibilisation et de lobbying sur la législation communautaire. Il s'appuie sur des commissions thématiques dont une est consacrée aux jumelages qui travaille avec la DG Education et culture de la Commission européenne, pour faciliter l'accès aux crédits européens consacrés.

- *L'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM)* est une organisation internationale non gouvernementale indépendante vouée à l'échange d'informations et d'expertises, de techniques de gestion et de ressources financières entre villes ayant sur leur territoire un site inscrit par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial. Fondée en 1993, son objectif est de développer un sens de la solidarité et des relations entre les villes du patrimoine mondial qui, de part leur spécificité de « site peuplé », subissent des pressions spécifiques et doivent exercer une gestion de style particulièrement dynamique. Le Patrimoine Mondial concerne actuellement 140 villes. La Ville de Strasbourg est membre de l'OVPM depuis 1998. Des regroupements régionaux se sont créés au sein de l'OVPM : Méditerranéenne, Europe du Nord, Europe de l'Est. Pour le moment, Strasbourg ne fait partie d'aucun regroupement. *Cf. fiche UNESCO*

- *Cités interculturelles*: gouvernance et politiques pour communautés diversifiées. Il s'agit d'une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne partant du constat que les communautés d'Europe sont de plus en plus diversifiées, et que la gestion de cette diversité est devenue un enjeu clé de l'avenir. Pour être florissantes, les villes (et les sociétés) de demain devront être interculturelles ; elles devront donc être capables de gérer et de valoriser leur diversité culturelle afin de stimuler la créativité et l'innovation et, ainsi, assurer leur prospérité économique et améliorer leur qualité de vie. Les villes impliquées dans le programme "Cités interculturelles" évaluent leurs modèles de gouvernance et leurs politiques et développent des stratégies globales pour l'intégration interculturelle. Les évaluations d'experts, les visites d'étude, le mentorat de ville-à-ville, les ateliers thématiques et les événements publics les soutiennent dans leurs efforts.

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Default_fr.asp.

- Chiffres-clés

Le Forum Culture *d'Eurocités* se réunit 3 fois par an dans une ville membre du Forum. Il comporte 4 groupes de travail : l'accès à la culture, culture et jeunesse, les ressources de la culture, les industries créatives. Le réseau *Eurocités* fonctionne grâce à 35 salariés dont une personne dédiée à part entière au Forum et à la thématique Culture. La Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg sont membres du Forum Culture et participent très ponctuellement aux réunions.

Le réseau *Les Rencontres* est animé par une équipe de 4 salariés et dirigé par 3 membres élus. *Les Rencontres* organisent chaque année une assemblée générale dans la ville capitale européenne de la culture, des rencontres nationales dans le pays assurant la Présidence de l'UE et des rencontres thématiques autour de sujets intéressant les élus membres. En tout, 7 à 8 réunions sont organisées par an, qui réunissent environ 500 à 600 professionnels. Strasbourg n'est pas membre des *Rencontres* mais, compte-tenu du dynamisme, de la renommée de ce réseau, mais aussi de l'intérêt lié à la diversité des collectivités membres, la proposition d'une adhésion prochaine pourrait être faite.

- Contexte régional, national et international

Les réseaux de collectivités touchent tous les échelons, du local à l'international, et les choix d'adhésion ou de participation sont liés à des questions politique, d'affichage et parfois à des rencontres ou opportunités ponctuelles. Les implications de la collectivité dans les réseaux, à quelque niveau que ce soit, ne sont pas toujours lisibles, y compris en termes financiers.

B Diagnostic

- Forces, faiblesses, opportunités, risques

Forces :

Mutualisation de moyens.

Partage d'expériences, d'idées, de méthodes et de bonnes pratiques.

Représentation concertée et renforcée des intérêts auprès des institutions européennes.

Contacts et liens avec des villes pour la recherche de partenaires et le montage de projets.

Faiblesses :

Concurrence des villes d'un même pays au sein du réseau (Nantes préside le Forum Culture d'Eurocités).

Changements politiques pouvant remettre en cause l'engagement des villes.

Sources européennes de financement de la culture relativement méconnues.

Toujours les mêmes villes très engagées / Faible renouvellement des villes porteuses et animatrices des réseaux.

Opportunités :

Strasbourg, forte de son expérience européenne (cf. Animaliter) et de son contexte politique et géographique, pourrait affirmer son rôle au sein des réseaux.

Positionner la ville comme une métropole phare en matière culturelle dans une région transfrontalière.

Faire profiter les autres membres de la réflexion des Assises de la culture.

Risques :

Transformer un positionnement européen en concurrence nationale.

Profiter des réseaux uniquement pour monter des projets plutôt que pour nourrir des réflexions.

Déséquilibre possible entre l'investissement politique et technique de la collectivité.

- Pistes de réflexion

Strasbourg a longtemps été éloignée des réseaux européens en matière de culture. La ville s'implique actuellement de manière ponctuelle pour chercher des partenaires sur des

projets précis. Un investissement sur le plus long terme et une politique plus volontariste pourrait être bénéfique.

La place de Strasbourg au sein du Forum Culture d'*Eurocités* pourrait être à réaffirmer, notamment par la participation plus systématique aux réunions du Forum. L'idée d'animer un groupe de travail pourrait ensuite être posée, mais il conviendrait d'appuyer cette démarche sur la base d'un projet politique et d'une stratégie en matière de politique culturelle européenne de la collectivité.

Dans cette même logique, Strasbourg pourrait adhérer aux *Rencontres*, réseau reconnu par les institutions européennes, mais également nationales. Ce réseau est en effet plus dynamique et plus diversifié que le Forum Culture d'*Eurocités* et organise des conférences régulières sur des sujets novateurs en lien avec les années européennes et les pays assurant la Présidence de l'UE.

Strasbourg pourrait également envisager, dans la lignée de sa politique en faveur de la démocratie locale, et notamment par l'intermédiaire du Conseil Consultatif des Résidents étrangers, de rejoindre l'action *Cités interculturelles*.

Strasbourg pourrait également envisager un positionnement de ville multi-culturelle au sein du bassin de vie transfrontalier de l'Eurodistrict et du Rhin Supérieur qui en accentuerait le caractère bi- voire trinational (à l'image de ce qu'a cherché à développer Lille métropole lorsqu'elle était capitale européenne de la culture). Cette dimension pourrait alimenter une démarche plus engagée dans les réseaux où Strasbourg serait identifiée comme un laboratoire culturel de l'Europe.

- Annexes

www.passeursdeculture.fr

www.eurocities.eu

www.lesrencontres.eu

Livre vert des *Rencontres* « Politiques culturelles des collectivités territoriales en Europe »

Anne-Marie Autissier :

"Politiques culturelles des États européens : pour une nécessaire refondation.", *EspacesTemps.net*, Textuel, 29.03.2006 <http://espacestemps.net/document1917.html>;

« Les États, protagonistes ambigus de la coopération culturelle communautaire » in *La culture dans les relations internationales*, François Roche (dir.), École française de Rome, 2002 ;

L'Europe de la culture, Histoire(s) et enjeux, Actes Sud, 2005